

SE PERFECTIONNER À LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE - NIVEAU 2



2 jours

ASSIMILER LES SPÉCIFICITÉS ET LES DÉCLARATIONS LIÉES À LA TVA, L'IS, LA CFE ET LA CVAE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles : réforme de la déclaration de TVA CA3, de la TVA sur les importations et de la DEB, réforme de l'exigibilité de la TVA sur les acomptes, réforme de la CVAE, nouveaux barèmes pour la TVS, la réforme du crédit d'impôt recherche)

ANALYSER LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA TVA

- › Les cas d'autoliquidation de la TVA en France : déchets, sous-traitance de BTP
- › Les cas d'autoliquidation de la TVA pour les opérations internationales : prestations de services, importations, acquisitions intracommunautaires
- › Réforme de la déclaration de TVA CA3 : nouvelle codification et cases supplémentaires liées à l'autoliquidation de la TVA sur les importations (cases préremplies)
- › Réforme de la DEB : le volet statistique (EMEBI) et le volet fiscal (État TVA)
- › Les opérations triangulaires
- › Les cas de non-récupération de la TVA
- › Réforme des règles d'exigibilité de la TVA pour les acomptes

Cas pratique : remplir une CA3 avec les différents cas d'exonérations territoriales et d'autoliquidation

Remise d'un outil excel permettant d'automatiser la CA3 avec des opérations internationales

DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE À L'IS

- › Rappel du principe de calcul du résultat fiscal
- › Les principales réintégrations et déductions extra-comptables
- › Le régime des plus et moins-values de cession des immobilisations
- › Le calcul de l'IS, des acomptes et du solde, l'imputation des réductions et crédits d'impôt
- › Report en avant et report en arrière des déficits

Cas pratique : remplir la 2058 A sur la détermination du résultat fiscal

Quiz interactif Kahoot

CONTRÔLER LA CFE ET DÉCLARER LA CVAE

- › Vérifier la base imposable de la CFE
- › Notion et abattements sur la valeur locative liés aux locaux industriels
- › Acompte et solde de CFE
- › Déterminer la valeur ajoutée imposable à la CVAE
- › Remplir l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée
- › Loi de finances pour 2025 : nouvelle trajectoire de suppression progressive de la CVAE reportée à 2030
- › Vérifier le plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée

Cas pratique : remplir les imprimés de la CVAE - n°2059-E pour la détermination de la valeur ajoutée, n°1330 pour les effectifs et les établissements et n°1329 pour les acomptes et solde de CVAE

Remise d'un outil Excel permettant d'automatiser le calcul la valeur ajoutée et la CVAE

SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE FISCAL

- › Anticiper le contrôle fiscal en justifiant toutes ses décisions par des références réglementaires (CGI, BOFiP, etc.)
- › La procédure du contrôle fiscal
- › Les droits et obligations du contribuable
- › Générer et contrôler le FEC – fichier des écritures comptables
- › Les redressements et pénalités encourues
- › Les réclamations possibles

Quiz interactif Kahoot de validation des connaissances

OBJECTIFS

Être à jour des récentes évolutions fiscales.
Analyser les principales difficultés fiscales pour chaque impôt.
Se préparer à un contrôle fiscal.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation centrée sur les principaux pièges et difficultés de la TVA, de l'IS et de la CET
Des fiches « synthèse » sur les déductions et réintégrations et sur la TVA des échanges internationaux (cases CA3, mentions sur la facture, nécessité d'une DEB ou DES)
De nombreux Quiz interactifs Kahoot permettant de dynamiser la formation et de retenir les règles et les concepts plus facilement
La remise de 2 outils excel permettant d'automatiser le calcul de la CA3 avec des opérations internationales, et de calculer la CVAE
Une formation animée par un intervenant rédacteur d'actualités fiscales

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services comptables et fiscaux
Il est nécessaire de maîtriser les mécanismes de base de la TVA et le principe de détermination du résultat fiscal ou d'avoir suivi le stage "L'essentiel de la fiscalité d'entreprise – niveau 1" proposé par GERESO

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 610 € HT - Réf : CTA-FIS2

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
les 5 et 6 mars 2026

Formation à distance :
les 22 et 23 juin 2026

Paris Montparnasse ou à distance :
le 30 novembre 2026 et le 1 décembre 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret []

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][] Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv	